



Communiqué  
de presse

## Distinctions honorifiques : trois cadres de la CNDH élevés au rang de Chevaliers

La Commission nationale des Droits de l'Homme du Sénégal (CNDH) exprime sa profonde gratitude à **Son Excellence, Monsieur le Président de la République**, à la suite de l'élevation de trois (3) de ses collaborateurs au rang de Chevalier dans l'Ordre national du Lion : **Monsieur Abdoulaye MAR, Conseiller spécial de la Présidente, Monsieur Jacob Sêq NGOM, Chargé des programmes, et Monsieur Mamadou Diouma BA, Documentaliste.**

Les distinctions ont été conférées en vertu du **Décret n° 2026-689** portant promotion et nomination dans l'Ordre national du Lion au titre de l'année 2026.

Par ces distinctions, la Nation sénégalaise rend hommage à des parcours professionnels exemplaires, marqués par un engagement constant en faveur du service public. Par leur dévouement, leur rigueur et leur sens aigu des responsabilités, les récipiendaires ont contribué de manière significative au rayonnement et à l'efficacité de l'action de la CNDH.

La Commission, par la voix de sa **Présidente, le Professeur Amsatou SOW SIDIBE**, se réjouit tout particulièrement de cette distinction, d'autant plus qu'il s'agit d'une première depuis la création de l'institution. Cette reconnaissance témoigne de la qualité du capital humain de la Commission, ainsi que de la pertinence de son mandat au service de la protection et de la promotion des droits de l'Homme au Sénégal.

La CNDH adresse ses plus vives et chaleureuses félicitations aux récipiendaires et leur souhaite plein succès dans la poursuite de leur mission au service de la Nation et des populations.

Fait à Dakar, le 01 avril 2026

Pour la Commission Nationale des Droits de l'Homme du Sénégal (CNDH)

La division communication.

